

Délibération relative aux projets de

→ **Plateforme permanente de collaboration pour le développement de l'apprentissage** pour les CCI Angoulême, CCI Cognac, CCI La Rochelle, CCI Rochefort et Saintonge, CCI Deux Sèvres, CCI Vienne et CCI Poitou-Charentes

→ **CFA Unique**

→ **Projet de plateforme permanente de collaboration pour le développement de l'apprentissage** pour les CCI Angoulême, CCI Cognac, CCI La Rochelle, CCI Rochefort et Saintonge, CCI Deux Sèvres, CCI Vienne et CCI Poitou-Charentes

Ce projet présenté en Assemblée générale de la CCIRS de ce jour (également joint au dossier support remis aux participants) s'inscrit dans une stratégie de réponse commune aux besoins de compétences des entreprises du territoire et met l'alternance au cœur d'une ambition partagée, en vue de :

- Développer une offre de diplômes ou titres à finalité professionnelle pertinente et innovante, au service de l'économie et de l'emploi
- Amplifier la dynamique d'excellence des CCI qui fait aujourd'hui référence : taux de réussite aux examens, insertion professionnelle et qualité pédagogique
- Proposer aux jeunes des parcours de formation, des poursuites d'études et des capacités d'insertion dans l'emploi, du CAP au BAC +5

La plateforme permanente de collaboration aura vocation à mettre en synergie et à optimiser les moyens actuellement déployés par les CFA des CCI Poitou-Charentes volontaires, à savoir :

- Le CFA Campus CIFOP de la CCI d'Angoulême (service géré)
- Le CFA Commerce de la CCI Rochefort-Saintonge (service géré)
- Le CFA du CIPECMA de la CCI de La Rochelle (structure associative)
- Le CFA de la CCI de la Vienne à Poitiers (service géré)

Elle poursuivra, en outre, la mise en dynamique des sites secondaires de Niort et Cognac, au titre de la cohérence de la carte régionale des formations en lien avec les entreprises, le territoire et les pôles d'excellence locaux.

Cette démarche s'inscrit dans la logique de « territoire » et de « proximité » également initiée par les CCI de la Région Aquitaine pour l'apprentissage.

L'assemblée générale de la CCI Poitou-Charentes du 26/11/2015 a approuvé ce projet de plateforme permanente de collaboration pour le développement de l'apprentissage

→ **Projet de CFA Unique**

En Poitou-Charentes, 3 CFA sont gérés par les CCI Angoulême, Vienne et Rochefort, et 2 antennes (Cognac et les Deux-Sèvres) ainsi que le CIPECMA, structure associative de la CCI La Rochelle.

L'ensemble représente 2 700 apprentis sur des niveaux secondaires et supérieurs.

Afin d'optimiser les ressources, de mutualiser les compétences et de mieux faire valoir les intérêts de l'apprentissage mis en œuvre par les CCI auprès du Conseil Régional, la CCI d'Angoulême, la CCI de la Vienne et la CCI Rochefort et Saintonge, soutenues par CCI de région Poitou-Charentes, veulent engager la création d'un CFA unique à partir des 3 CFA gérés :

- Le CFA Campus CIFOP de la CCI d'Angoulême
- Le CFA Commerce de la CCI Rochefort et Saintonge
- Le CFA de la CCI de la Vienne à Poitiers

Le projet de CFA unique sera conduit comme suit :

- Validation du lancement du projet par l'AG CCI Poitou-Charentes du 26 novembre 2015
- Validation du plan d'actions de CFA unique à l'AG CCI Poitou-Charentes de mars 2016
- Négociation avec le Conseil régional pour une mise en œuvre 2016-2017

*L'Assemblée Générale approuve :
→ le **Projet de plateforme permanente
de collaboration pour le développement de l'apprentissage**
→ le **projet de CFA Unique**
et autorise le **Président à signer les conventions correspondantes***

CCI Rochefort et Saintonge

DELIBERATION soumise à l'Assemblée générale, réunie le 3 décembre 2015, à Rochefort

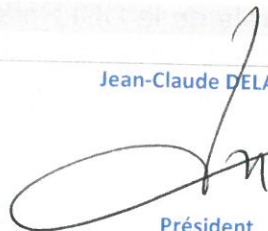
Nombre de membres élus en exercice		27
Nombre minimum de membres titulaires pour atteindre le quorum		14
Nombre de membres élus présents		20
Nombre de votants		20
Nombre de voix POUR	20	
Nombre de voix CONTRE	0	
Nombre d'ABSTENTIONS	0	

Roland CAILLET



Vice-président Secrétaire

Jean-Claude DELAUNE



Président